



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الغذية والزراعة
للأمم المتحدة

F

CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA FAO POUR L'EUROPE

Trente-quatrième session

Rome (Italie), 14-17 mai 2024

Déclaration de la porte-parole des organisations de la société civile

Mesdames et Messieurs les ambassadeurs et ambassadrices, chers délégués et représentants de la FAO, merci de nous donner la parole.

1. Je m'appelle Ana Benoliel Coutinho et je suis originaire de Chisinau, en République de Moldova. En tant que représentante de la société civile, je m'exprime au nom du réseau Nyéléni Europe et Asie centrale pour la souveraineté alimentaire à la suite de la consultation organisée avant la présente session avec des représentants de la société civile de la région: petits exploitants, éleveurs, artisans-pêcheurs, peuples autochtones, travailleurs migrants, travailleurs ruraux, consommateurs, organisations non gouvernementales, femmes et jeunes des zones rurales et organisations spécialisées dans la santé et la justice climatique.
2. En cette période de crise, le processus régional de la FAO est d'autant plus important qu'il est le seul à donner la priorité aux pays les moins développés de la région. Nous saisissons cette occasion pour remercier le Bureau régional pour l'Europe et l'Asie centrale et les gouvernements de leur coopération et de l'espace accordé aux organisations de la société civile à cette réunion ministérielle régionale.
3. Il y a deux ans, lorsque nous avons pris la parole à la 33^e session de la Conférence régionale, en Pologne, nous étions alarmés par les conséquences de la pandémie de covid-19, suivie de la guerre déclenchée par la Fédération de Russie contre l'Ukraine et de la crise humanitaire. Deux ans plus tard, notre région est l'une des plus touchées par les multiples conflits militaires qui ont éclaté dans le monde et s'étendent sur notre territoire. La guerre menée par la Russie contre l'Ukraine, qui a continué de dévaster la terre et le peuple ukrainiens, est aggravée par d'autres agressions militaires, des crimes contre l'humanité et des troubles civils dans de nombreux pays de notre région.
4. Dans le contexte des guerres persistantes et de leurs effets considérables sur les prix et le marché, une réalité inquiétante se fait jour: d'une part, le prix des produits demeure inférieur au coût de production et les agriculteurs et les travailleurs agricoles ne dégagent pas de revenu décent, de l'autre, les consommateurs n'ont pas les moyens d'acheter des aliments frais et nutritifs. La crise

Les documents peuvent être consultés à l'adresse www.fao.org.

climatique se poursuit sans répit; pire, les conséquences du changement climatique se sont aggravées. Les petits exploitants agricoles, les éleveurs et les peuples autochtones sont en proie à des phénomènes climatiques extrêmes plus fréquents et cultivent des aliments sur des sols de plus en plus dégradés ou exploités. L'accès à l'eau, tant pour l'agriculture que pour la boisson, revêt une dimension critique dans notre région. La crise climatique a entraîné une recrudescence des sécheresses et des inondations. Quelles réponses ont-elles été apportées? L'Union européenne supprime les normes environnementales relatives à l'agriculture, qui ont été durement acquises après des décennies de lutte. Cette décision porte préjudice à l'écrasante majorité des petits exploitants agricoles qui défendent l'agroécologie autant qu'aux consommateurs qui souhaitent s'alimenter sainement. Les récessions économiques ont accentué les inégalités dans les systèmes alimentaires, entraînant une aggravation de la pauvreté, de la faim, de l'insécurité et de la peur de l'avenir.

5. La guerre déclenchée par la Fédération de Russie contre l'Ukraine a été dévastatrice pour les petits exploitants agricoles en Ukraine et dans la région, elle détruit la vie et la santé des gens. Le droit à l'alimentation et à la nutrition est très important dans les zones de conflit et de guerre. Les populations rurales sont particulièrement vulnérables en temps de guerre. Le minage de 10 millions d'hectares de terres agricoles et l'utilisation de l'alimentation comme une arme de guerre sont parmi les actes militaires les plus graves opérés en Ukraine. Les conséquences funestes de la transformation de la nourriture en arme sont la violation du droit à la vie et du droit à l'alimentation, la destruction des réserves alimentaires, des récoltes, des animaux, du bétail et des semences, des installations et des structures hydrauliques des agriculteurs et des paysans, le saccage du sol et la contamination de l'eau. Nous insistons sur l'importance des paysans et des agriculteurs familiaux durant la guerre et la phase de reconstruction. Ils sont les garants de la durabilité des systèmes alimentaires de l'Ukraine en général, et plus particulièrement dans le contexte des opérations militaires, puisqu'ils fournissent une aide alimentaire et financière importante aux groupes civils vulnérables et accomplissent d'autres tâches humanitaires. Le peuple ukrainien exprime son infinie gratitude aux peuples et aux pays d'Europe et du monde entier pour leur solidarité et leur soutien. Nous continuons de condamner fermement toute agression militaire et de nous tenir aux côtés du peuple ukrainien et de toutes les victimes de cette guerre. Nous soutenons résolument l'adhésion de la République de Moldova, de l'Ukraine et de la Géorgie à l'Union européenne, car nous estimons qu'elle constitue une trajectoire vers la construction de la paix et l'avènement de la stabilité dans la région.
6. Le modèle de production alimentaire des petits agriculteurs qui font vivre les populations non seulement en Ukraine, mais aussi dans d'autres pays d'Europe occidentale et orientale, du Caucase, des Balkans et d'Asie centrale, est caractérisé par le lien étroit qu'ils entretiennent avec le territoire, en particulier avec la nature et les communautés humaines. Les banques de semences communautaires et les semences paysannes bénéficiant de l'appui des organisations de la société civile sont l'un des principaux piliers de la résilience dont les petits agriculteurs font preuve en temps de crise. Les agriculteurs ont besoin, pour pratiquer l'agriculture agroécologique, de semences adaptées à leurs conditions de culture locales, et doivent donc pouvoir sélectionner leurs propres semences paysannes et assurer une gestion dynamique de l'agrobiodiversité. Le soutien de ces pratiques nécessite un cadre réglementaire garantissant le respect des droits des paysans sur les semences. Nous demandons l'application de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des paysans et des autres personnes travaillant dans les zones rurales et du Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (en particulier les articles 9 et 12) ainsi que le respect du principe de précaution et du Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques relatif à la Convention sur la diversité biologique. Nous demandons l'interdiction du brevetage des plantes et des races animales partout dans la

région. Nous demandons aux États membres de soutenir les systèmes semenciers paysans, le contrôle des semences adaptées au niveau local, l'amélioration, l'échange et la conservation des semences et les initiatives de sélection du bétail, telles que pratiquées par les éleveurs pastoraux et les paysans, afin de renforcer la résilience alimentaire des populations.

7. Garanties de la conservation des semences, de la préservation de l'agrobiodiversité et de la diversité alimentaire, les femmes sont l'épine dorsale de tout système alimentaire durable. Elles sont les principales gardiennes des semences, des pratiques ancestrales, notamment la culture des variétés locales, et des traditions culinaires. Les organisations de la société civile jouent un rôle essentiel dans l'aide apportée aux producteurs artisanaux, en particulier les femmes, pour accéder aux marchés et vendre leurs produits. À ce titre, nous sommes des actrices de premier plan qui contribuent à la réalisation de plusieurs objectifs de développement durable.
8. Afin de prévenir les pertes et gaspillages alimentaires, nous appelons au soutien des chaînes d'approvisionnement alimentaire courtes et localisées, qui sont le fondement des systèmes alimentaires résilients et de la sécurité alimentaire. La longueur excessive de la chaîne d'approvisionnement et l'absence de solutions de stockage le long de cette chaîne peuvent également constituer une source importante de pertes alimentaires. Les marchés territoriaux devraient donc avant tout s'appuyer sur des chaînes courtes. L'application du principe «de la fourche à la fourchette» (et «de l'épuisette à l'assiette») peut avoir une incidence réelle sur les pertes alimentaires et les réduire. La création de petites unités de transformation locales, de préférence coopératives, a le même effet. L'agriculture à assise communautaire et les coopératives alimentaires sont des exemples de chaînes d'approvisionnement alimentaire courtes qui bénéficient de l'appui d'organisations de la société civile.
9. Dans les systèmes agroalimentaires, les organisations de la société civile soutiennent l'agroécologie car elles la jugent déterminante pour l'atténuation des crises liées au changement climatique et à la réduction de la biodiversité. L'application des droits des paysans et des peuples autochtones à la terre, aux semences et à l'eau, le respect du droit à l'alimentation et à la nutrition ou l'adhésion à l'économie sociale et solidaire sont autant de moyens concrets d'y parvenir.
10. Les peuples autochtones de notre région font partie des populations les plus marginalisées et les plus vulnérables de la société, qui ont également été touchées par les systèmes alimentaires industriels qui ne tiennent pas compte des régimes alimentaires et des moyens de subsistance traditionnels. Leurs pratiques traditionnelles de production alimentaire en harmonie avec la nature constituent l'une des sources de savoirs les plus précieuses pour l'agroécologie et l'agriculture durable. Les droits humains des peuples autochtones ont toujours et continuellement été violés, principalement par l'expropriation de leurs terres au profit d'entreprises industrielles ou par la restriction de l'accès à leurs terres et aux ressources naturelles. La déforestation dans les territoires des peuples autochtones, tout comme l'extraction à grande échelle des ressources naturelles et la pêche commerciale, se font au préjudice du régime alimentaire traditionnel de base des peuples autochtones et les peuples en tant que tels. Le respect des droits humains des peuples autochtones est une condition préalable à la jouissance de leur mode de vie traditionnel. Nous demandons instamment aux États membres d'asseoir, de respecter et de soutenir la réalisation des droits des peuples autochtones, en mettant l'accent sur le droit à l'alimentation, le droit à l'autodétermination, le droit à l'identité culturelle et l'accès équitable et sans restriction à la justice. Les Directives volontaires sur les régimes fonciers et la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones sont les principaux instruments directeurs en la matière et nous exhortons les États membres à les approuver en tant qu'instruments juridiquement contraignants au niveau national et à s'appuyer sur le Bureau régional pour l'Europe et l'Asie centrale de la FAO pour trouver un terrain d'entente dans ce sens.

11. Nous demandons aux États membres de prendre des mesures audacieuses en faveur d'un cadre alternatif pour le commerce mondial des produits agricoles et de garantir des revenus décents aux agriculteurs et agricultrices en adoptant une législation spéciale. Les États devraient user de divers instruments de réglementation du marché, y compris du recours aux subventions pour la gestion de l'offre. Les subventions doivent être orientées de manière à donner la priorité à la transition agroécologique et durable des exploitations. Il convient de constituer des stocks publics afin de stabiliser les prix et faire en sorte que les denrées alimentaires restent abordables pour toutes et tous, en particulier en période de crise. La notion de souveraineté alimentaire inclut également le renforcement des systèmes alimentaires traditionnels et l'accès à la nourriture et aux ressources traditionnelles pour les peuples autochtones de notre région.
12. Chers délégués, en conclusion, nous vous demandons instamment d'allouer des ressources et de soutenir la mise en œuvre de tous les instruments relatifs aux droits humains qui touchent à la sécurité alimentaire, en mettant l'accent sur:
 - la Déclaration des Nations Unies sur les droits des paysans et des autres personnes travaillant dans les zones rurales;
 - la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones;
 - la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes;
 - le cadre de la Décennie des Nations Unies pour l'agriculture familiale;
 - les Directives volontaires à l'appui de la concrétisation progressive du droit à une alimentation adéquate dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale;
 - les Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale et les Directives volontaires visant à assurer la durabilité de la pêche artisanale dans le contexte de la sécurité alimentaire et de l'éradication de la pauvreté
13. Une décision sera prise aujourd'hui au Parlement de Géorgie concernant la loi sur les «agents étrangers». Nous nous tenons aux côtés du peuple géorgien et de la société civile géorgienne qui manifestent dans les rues pour la démocratie. Nous demandons instamment à l'Union européenne et à tous les pays de la région de mettre fin à l'oppression et à la criminalisation de la société civile et de leurs citoyens. Nous sommes vos alliés et nous voulons travailler ensemble.

Je vous remercie.